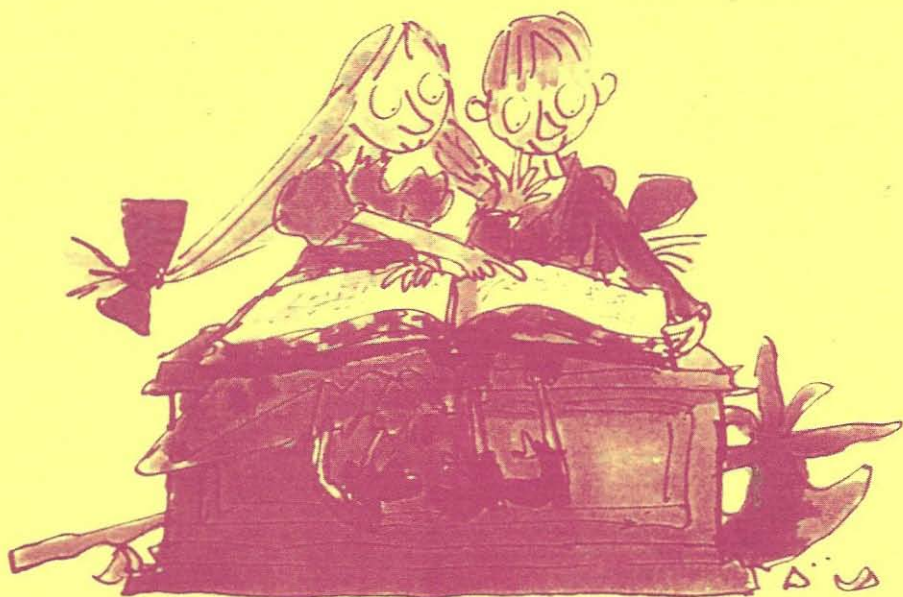


HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

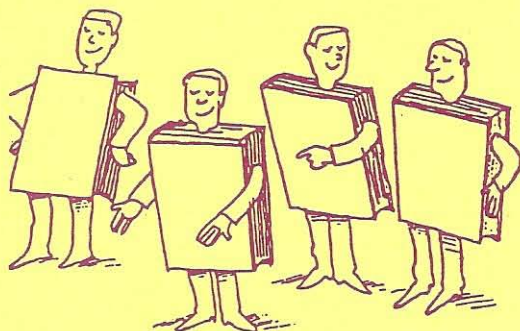


No 66

Mars 2002

Genève

Ce qu'ils ont dit



Le matin de bonne heure, il était à la Correr. Cette fois il s'assit près de la fenêtre. Il avait demandé à la bibliothécaire de lui mettre de côté la collection de revues afin qu'il poursuive sa lecture le lendemain. Il trouva le fort volume parmi les autres livres, s'en saisit et retourna à sa place. Il hésita un instant à allumer la lampe. Le ciel était couvert. Pourtant un rayon de lumière filtrait des nuages, traversant la pièce. Une lumière de matin d'hiver, mate et reposante pour les yeux. Le soleil jouait à cache-cache avec les nuages. Alors la lumière venue de la fenêtre se concentrait et semblait prêter vie aux illustrations de la revue ouverte devant Kâmil.....

Il ne releva pas la tête, jusqu'au moment où il sentit de nouveau ce parfum de femme qui l'avait frappé la veille. Cette senteur entêtante de lavande venue de son enfance, et que sa mère peut-être avait portée, que seule une femme de la Méditerranée oserait employer. Il semble à Kâmil que d'un seul coup toute la bibliothèque s'emplissait de sa présence. Assise à une table près de la porte d'entrée, elle mettait de l'ordre dans les fiches. Elle portait le même jean que le jour précédent mais avait mis un pull-over bleu marine. Leurs regards se croisèrent. Kâmil sourit. Il murmura un bonjour discret. Il aurait voulu lui souhaiter le bonjour tous les matins dans toutes les langues du monde....



*association genevoise des bibliothécaires diplômés
Case postale 3494 - 1211 Genève 3*

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2001

La charge présidentielle comporte quelques devoirs, dont... la rédaction du rapport annuel. Ayant heureusement un sens développé (!) du devoir et sachant surtout que vous allez, toutes et tous, lire ce rapport toutes affaires cessantes, abandonnant votre soupe sur le feu, ou votre polar sur la table de chevet, je me colle donc pour la première fois à ce palpitant exercice.

Membres

Fin janvier 2002, l'AGBD comptait 284 membres actifs, 25 membres retraités, 2 membres d'honneur, soit 311 personnes, auxquelles s'ajoutaient 4 étudiant(e)s I+D (qui reçoivent Hors-Texte et le programme d'activité, mais ne sont pas membres).

75 personnes ou institutions sont abonnées à Hors-Texte et 2 exemplaires de celui-ci sont remis en dépôt légal.

Comité

Comme chaque année, il s'est réuni 1 fois par mois (sauf en juillet et août), en séances ordinaires, doublées dès l'automne des réunions de préparation de l'exposition sur la censure au prochain salon du livre (voir plus loin). Rappelons que le comité est composé de : Corinne Chatelanat, Catherine Homberger, Martine Leplay Fontana, Eric Monnier, Geneviève Nicoud, Olivier Rod, Aline Thorens, Annette Vauclair et Sylvia Wirth. Toutefois 4 membres vont le quitter lors de notre prochaine A.G. Martine Leplay Fontana et Sylvia Wirth arrivent en effet au terme de leur mandat de 6 ans, Aline Thorens, élue en mars 2000 a repris cet automne des études de droit et mis, par conséquent, son métier entre parenthèses. Hors-Texte n° 65 (nov. 2001) (vous l'avez lu bien sûr et êtes sur le point de vous manifester pour faire acte de candidature!!!), vous avait annoncé ces départs. S'y est, hélas, ajouté celui de Corinne Chatelanat, élue en 1999 et qui nous quitte pour convenances personnelles et surcharge professionnelle. Vous le savez nos

Congrès BBS 2001

Martine Leplay Fontana, Anette Vauclair et votre président ont participé, aux côtés d'une trentaine d'autres Genevois-es, à cet excellent congrès, du 2 au 4 octobre à Berne. Votre président a soutenu, au nom de l'AGBD, la candidature de Genève à l'organisation du congrès de l'IFLA à Genève, en 2007. L'assemblée générale de la BBS a finalement accepté par 104 voix (contre 80) de présenter cette candidature.

IFLA Genève 2007

Ainsi qu'il vient d'être écrit, Genève est officiellement candidate à l'organisation de cette grande manifestation. Le comité de soutien est présidé par nos très dynamiques collègues Daisy MacAdam et Danielle Mincio. Votre président y représente l'AGBD. A ce titre, j'ai adressé au secrétaire général de l'IFLA, M. Ross Shimon, une lettre de soutien, qui fait partie intégrante du dossier de candidature.

Programme d'activités

Comme chaque année, plusieurs visites et conférences vous ont été proposées en 2001, avec, et il faut une fois de plus le déplorer, des participations frisant parfois l'anorexie. Quoiqu'il en soit les absents ont eu tort et ont manqué :

- ❖ La visite de l'exposition des photos de *Jean MOHR* à l'Annexe de Conches du Musée d'ethnographie, sous la conduite de Christian Delécraz, le 25 janvier.
- ❖ Le 6 mars, la visite, commentée par Danielle Buysens, de l'exposition *Histoires naturelles de la Bible à l'âge des merveilles* à la BPU.
- ❖ Le 17 mai, Khadija Marchon et Claire Peltier, coresponsables des lieux, nous font les honneurs de "notre" bibliothèque professionnelle, l'Infothèque de la Haute Ecole de Gestion.
- ❖ La visite, également passionnante, de la bibliothèque et de l'herbier du Jardin botanique de Genève, avec son conservateur Patrick Perret comme cicérone, le 14 juin.
- ❖ La visite encore de la Bibliothèque Braille, qui a heureusement attiré une assistance un peu plus fournie, pour découvrir ou redécouvrir le travail extraordinaire de nos collègues au service des non- (ou mal-)voyants.

- ❖ Le 22 novembre, enfin, Corinne Bieri et Marc Le Hénanf nous ont présenté leurs travaux de diplôme respectifs, consacrés tous les 2 au projet *Espace ressources et conseils* des Bibliothèques municipales (voir l'article dans ce même n°).

Divers

Votre comité est comme chaque année (hélas) intervenu auprès de divers employeurs qui cherchaient à recruter des "bibliothécaires" sans formation ni diplômes idoines.

Le 26 février 2001, il a écrit à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) pour s'opposer à l'idée lumineuse (!) de donner le titre d'*économiste d'entreprise* (sic) aux diplômés de la filière en Information et Documentation (voir Hors-Texte, n° 63, mars 2001). Aux dernières nouvelles, si l'on se réfère à la réponse du Conseil fédéral, donnée le 21.11.01 à une question ordinaire déposée par le député socialiste lucernois Hans Widmer au Conseil national, le titre protégé de "Spécialiste HES en information et en documentation" devrait être maintenu.

Le 2 mai, dans un message sur *swiss-lib*, le comité a soutenu le retrait du Département I+D de la HEG genevoise, du projet de Certificat de formation continue en gestion d'information et de documentation (cf. Hors-Texte, n° 64, juin 2001).

Swiss-lib a aussi été le lieu d'un débat parfois vif, en tous cas nourri, autour du rôle des tout frais assistants en information documentaire. A la suite d'une offre d'emploi, diffusée sur la liste le 8 octobre par la bibliothèque de l'Ecole d'ingénieurs d'Yverdon, laquelle cherchait "un(e) bibliothécaire diplômée" avec pour "exigences" soit un "CFC en information documentaire, diplôme BBS, EID, CESID", j'ai jugé de mon devoir de réagir. Cette offre, sans doute mal rédigée, mélangeait en effet allègrement les diplômes de notre domaine professionnel. Une polémique s'en est suivie, et si de nombreux collègues m'ont approuvé, j'ai aussi été accusé de dénigrer les assistants I+D, de vouloir les exclure de la profession, etc. Ce n'était naturellement pas le cas. Quoi qu'il en soit, je me suis engagé à soumettre à l'Assemblée générale du 19 mars 2002, une proposition de modification des statuts de l'AGBD aux fins d'admettre ou non les assistants I+D au sein de notre association.

D'autre part, j'ai aussi réagi, sur *swiss-lib* et dans la presse (*Tribune de Genève* et *Le Temps*) aux propos - jugés blessants par beaucoup - de M. Alain Vaissade, Conseiller administratif chargé de la culture en ville de Genève. Interviewé par la *Tribune* sur l'ouverture dominicale des bibliothèques, M. Vaissade avait, en effet déclaré que les bibliothécaires étaient "hostiles", "par principe" à une telle ouverture et, qui plus est,

"incapables d'évoluer". On lira dans ce même Hors-Texte, une réponse de sa part, plus épidermique que constructive malheureusement.

De son côté Sylvia Wirth a suivi le dossier de la Bibliothèque juive de Genève. L'AGBD, vous vous en souvenez, s'était engagée à apporter un soutien à celle-ci, lors de la visite de cette institution en 1999. Concrètement l'AGBD a participé à hauteur de 3000.-frs à la restauration, par M. Andrea Giovannini, de l'ouvrage *Dictionarium chaldaicum*, datant de 1527. Ce soutien a en outre débouché sur l'exposition *Le livre juif à Genève : bibliothèque Gérard Nordmann*, actuellement en cours à l'Espace Ami Lullin de la BPU.

Annette Vauclair, quant à elle, nous a représenté dans le sous-groupe de travail "Formation continue" de la BBS.

Enfin, dernière brève information, votre président a participé, au mois d'avril 2001, à une demi-journée de présentation des associations professionnelles du domaine I+D, aux élèves de première année de la HES I+D.

Finances

Nos comptes sont sains, même si l'exercice 2001 se solde par un léger déficit de 2139,90frs. La hausse des dépenses s'explique par 2 contributions exceptionnelles, soit 1000.-frs versés au Comité français de l'IFLA, à titre de participation et de soutien, et 3000.-frs remis à la bibliothèque juive de Genève (voir ci-dessus).

Mais nous ne doutons pas que nos vérificatrices des comptes vous proposeront de donner décharge à notre trésorier, Olivier Rod, et que vous approuverez cette proposition, avec des remerciements en prime.

* * *

En vous remerciant de l'attention que vous avez pris à lire ces pages, je vous donne rendez-vous, avec tout le Comité, le mardi 19 mars 2002, à notre Assemblée générale, au centre paroissial de Malagnou. En nous réjouissons d'avance de vous y rencontrer nombreux, nous pourrons vous apporter, à cette occasion, toutes les précisions que vous souhaiteriez encore obtenir.

Genève, février 2002.

Eric Monnier, président



Ville de Genève

Genève, le 13 décembre 2001.

Le Conseiller administratif

Association genevoise des
bibliothécaires diplômés
Monsieur Eric Monnier, Président
Case postale 3494
1211 GENEVE 3

Monsieur

Je vous remercie de m'avoir envoyé le texte que vous avez fait paraître dans la presse, à la suite de l'article paru dans la Tribune de Genève à propos de la Bibliothèque de Liestal, en réaction aux quelques propos retranscrits par le journaliste après un bref entretien téléphonique.

Cela m'a permis de mieux apprécier votre talent à entretenir la polémique en développant une défense et illustration de votre profession dans une vision certes un peu corporative.

Votre talent présente encore d'autres facettes: je citerai par exemple celle qui consiste à interpréter les propos d'autrui. Vous vous plaignez d'être victime d'un procès d'intention, alors que vous pratiquez vous-même abondamment cette démarche.

Je mentionnerai aussi celle qui consiste à ignorer l'attention dont les bibliothèques de la Ville de Genève et les conditions de travail des employés ont été l'objet ces dix dernières années, malgré les restrictions budgétaires. Je ne vous ferai pas l'honneur de vous en rappeler le détail. De même, je ne vous énumérerai pas les travaux entrepris pour faire évoluer les bibliothèques.

Vous choisissez de camper sur une position revendicative en déclarant qu'on ne vous accorde pas les moyens de faire mieux ou autrement. Mais avez-vous vraiment l'envie d'évoluer, en tenant compte de l'ensemble de l'environnement dans lequel vous vous trouvez, politique, économique, social, culturel?

Pour reprendre vos propos, je vous souhaite aussi une lecture positive de ces lignes et surtout une réflexion approfondie sur la manière d'exercer votre talent.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Alain Vaissade

ECHOS DU GREF (GROUPE DE TRAVAIL REEVALUATION DE FONCTION)

Depuis notre dernière rencontre dans le printanier Hors-Texte de mars 2001, le GREF s'est réuni à onze reprises dont une fois en juin 2001 pour une réunion d'information aux membres de l'AGBD et une journée un samedi de décembre. En ce qui concerne cette réunion d'information, si l'assistance était un peu clairesemée, elle était aussi intéressée et passionnée : l'un compensant agréablement l'autre ! Et le samedi de travail vous prouve, si besoin est, la motivation et l'abnégation du groupe ...

Cette dernière ligne droite est laborieuse car nous avons un peu le sentiment de remettre cent fois l'ouvrage sur le métier au fil des réunions. Mais pour longue qu'elle soit, cette étape est aussi indispensable.

Nous rappelons que notre rapport se présente en plusieurs parties : une lettre d'introduction, un argumentaire, une liste des compétences requises, une description des spécificités, un dossier de références et des annexes. Nous insistons également sur le fait que le même dossier sera conjointement remis à Mme M.-C. Cors-Huber, représentante désignée de l'Etat de Genève et à M. B. Gähwiler du Service des ressources humaines de la Ville de Genève.

En l'état actuel, la lettre est prête, l'argumentaire est bien ficelé et la « Liste des compétences » est rédigée. Les spécificités relatives aux bibliothèques de lecture publique, aux bibliothèques scolaires, aux bibliothèques scientifiques et universitaires sont définies. La conclusion est en cours de rédaction. Nous sommes donc en phase de relecture et de vérification avant de soumettre notre dossier à notre avocate.

Quoi qu'il en soit, nous nous réjouissons de vous retrouver pour la prochaine Assemblée générale de l'AGBD du mardi 19 mars 2002 lors de laquelle le rapport d'activité du GREF vous sera présenté.

Alors que le printemps approche, le vœu que nous souhaitons formuler c'est que la greffe prenne !

Pour le GREF
La Présidente,
Geneviève Nicoud

Courriel : Genevieve.Nicoud@hcuge.ch

Tél. : (022) 305.40.25

Fax : (022) 305.41.62

Haute Ecole de Gestion – Genève
 Département Information et documentation
 Année académique 2000/ 2001

Travaux de diplôme soutenus les 8, 9 et 15 octobre 2001

Réflexion sur l'indexation dans les bibliothèques municipales de Delémont, à l'heure

d'Internet

Chantal Bacon, Valentina Fossati, Claire Pillet
 Mandant : Bibliothèques municipales de Delémont

Création de la filmothèque de la Médiathèque Valais

Petra Imwinkelried, Joëlle Valtério, Armin Zürcher
 Mandant : Médiathèque du Valais

Création d'une collection de liens hypertextes pour les bibliothèques municipales de la Ville de Genève

Annina Hirschi, Marc Le Hénanf, Marilyn Porporato,
 Mandant : Bibliothèques municipales de Genève

Création du centre de documentation du Centre de psychologie humanitaire

Carmen Benitez, Andrea Wegmüller, Sarah Weissenbach
 Mandant : Centre de psychologie humanitaire, Genève

Sélection, traitement et diffusion du fonds ENL-SPES de la Centrale de documentation scolaire à Lausanne

Henri Défago, Fernando Scippa, Daniela Vassalli
 Mandant : Centrale de documentation scolaire, Lausanne

Réflexion sur la mise en place d'une bibliothèque pour le Centre suisse de la Bande dessinée

Clermonde Jaccaz, Caroline Bornand, Laurence Baudraz
 Mandant : Centre de la BD à Sierre

Etude de faisabilité d'une organisation documentaire pour les Musées de la Ville de la Chaux-de-Fonds

Susana Camean, Martine Cameroni, Cristina Castelli
 Mandant : Bibliothèque de la Ville de la Chaux-de-Fonds

Les mémoires sont disponibles sur le site de la Haute école de gestion à l'adresse suivante :

<http://www.geneve.ch/heg/campus/travaux/id/td.asp>

Vous trouverez également dans *ARBIDO*, n° 8, 2001, p. 34-36 un article de Jacqueline Deschamps et Michel Gorin intitulé « Le travail de diplôme au département information et documentation de la HEG Genève : changement dans la continuité ».

Pour tout renseignement sur les travaux de diplôme vous pouvez contacter Jacqueline Deschamps (tél. 022/ 705 99 69 jacqueline.deschamps@heg.ge.ch) ou Michel Gorin (tél. 022/705 99 70 michel.gorin@heg.ge.ch)

LES PUBLICS ADOLESCENTS EN BIBLIOTHEQUE
stage de formation organisé par Lecture jeunesse
les 18 et 19 octobre 2001 à Paris

Intervention de Christophe Evans, sociologue, département études et recherches à la BPI

La génération multimedia et le livre

La société française est "adulto-centrée". Le "jeunisme" ambiant ne signifie pas une reconnaissance des jeunes par la société.

D'un point de vue démographique, la jeunesse recule : les moins de 20 ans ont diminué de 500 000 personnes entre 92 et 2000, alors que les plus de 65 ans représentent 1,3 million.

La notion d'adolescence est relativement récente. Elle date de la scolarisation massive. La jeunesse est ainsi encadrée et "mise entre parenthèses". L'on constate un report de plus en plus étendu pour les grandes décisions : entrée dans la vie professionnelle, logement à soi. Ce qui fait que l'âge de l'adolescence s'étire de plus en plus : de 8 à 15 ans pour le début, et de 15 à 40 pour la fin ! Poser une identité devient de plus en plus problématique. L'adolescence est donc de plus en plus une période à risques : 800 suicides par an en France (150 000 tentatives), surtout chez les garçons.

Les jeunes nés dans les années 80 ont connu de grands bouleversements : radios libres sur la FM, multiplication des chaînes TV, puis explosion du marché des jeux vidéo, de la téléphonie, et d'Internet. C'est dans ce contexte et grâce à lui qu'ils se sont construits. Leur culture est une culture d'écran, multimédia.

Pratiques culturelles :

Aujourd'hui, rares sont les foyers qui ne possèdent aucun livre. Mais « si la France lit plus, les Français lisent moins » : le nombre de forts lecteurs a tendance à diminuer, surtout chez les 15-24 ans. La revue Réseaux, (no 92-93, 1999) a enquêté en 97/98 sur les activités des 6 à 17 ans en dehors de l'école : TV, radio, Hi-Fi devantent toutes les autres activités.

6-11 ans : lecture encore importante (BD et livres), vidéo associée à la TV.

12-14 ans : rupture assez nette en faveur de l'écoute musicale : cassettes, radio, CD, jeux vidéo. Les pratiques de lecture se réorientent en faveur des magazines.

15-19 ans : écoute musicale encore plus importante, relatif désintérêt pour les jeux vidéo, déclin dans la lecture de livres, surtout les romans, surtout chez les garçons.

Mais 40% des 15-19 ans sont inscrits dans une bibliothèque.

Désintérêt relatif pour le livre et le roman :

concurrence des autres activités écran, cinéma, sport; pour affirmer leur identité les jeunes restent de plus en plus avec leurs pairs, alors que la lecture est valorisée en tant qu'activité solitaire et silencieuse.

L'école contribue beaucoup à détacher les enfants de la lecture plaisir (voir Christian Baudelot « Et pourtant, ils lisent »).

Ringardisation du livre :

Le discours dominant des années 70 était la lecture émancipatrice. Ce schéma n'a plus cours aujourd'hui. Mais le rapport aux livres est sûrement plus authentique : dans l'enquête menée par C. Baudelot, les gens parlent de livres qu'ils ont réellement lus et n'hésitent pas à citer des ouvrages de la collection Harlequin à côté de Balzac.

Par rapport aux nouvelles technologies, le livre n'est plus associé à la modernisation de la société. Il est en noir et blanc, comme la TV avant.

Les jeunes pratiquent beaucoup le "multi-fenêtrage" : devoirs devant la TV, avec walkman sur les oreilles. Pour eux, le silence, c'est la mort. Il y a un effet de génération.

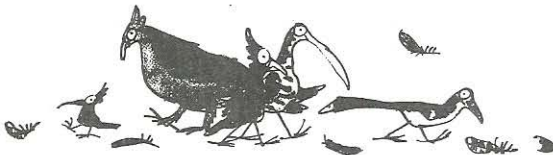
L'âge moyen des bibliothécaires, conservateurs est maintenant de 46 ans, d'où un écart grandissant avec les jeunes. La féminisation des médiateurs du livre fait associer la lecture à une valeur féminine, ce qui est obstacle pour "faire lire" les garçons.

Le lectorat aussi a tendance à vieillir. Par rapport à l'espace public, il faut établir des normes, à négocier ensemble, donc faire l'effort de se mettre à la place de l'autre.

Fonds adolescent ou pas ?

Le fonds adolescent ne répond aux attentes qu'un certain type d'ados. Il n'est pas utilisé forcément que par eux. Personne n'est complètement convaincu de leur utilité, mais la tendance générale est un retour vers des fonds ados, avec des espaces plus ou moins cloisonnés.

Il n'y a pas de solution toute faite. Cela dépend de la population et de l'environnement de chaque bibliothèque. Le problème concerne l'ensemble des missions de la bibliothèque. Au lieu de penser clientélisme, il faut penser hospitalité.



Intervention de Mme Pili Munoz, de Lecture jeunesse, et de Nelly Longelin (Seine St Denis)

Quelle politique d'acquisition ?

Le métier de bibliothécaire a connu de profonds changements : multiplication des supports, grande ouverture des bibliothèques, avec l'idée d'offrir à tous des ressources que chacun pourrait choisir selon ses envies. Or, le libre accès ne répond qu'aux gens qui savent ce qu'ils cherchent Il y toute une réflexion à mener sur les médiathèques tout à fait adaptées à un certain public mais qui involontairement en excluent d'autres.

Plus une bibliothèque est ouverte, plus sa mission sociale est importante. Quels services offrir aux usagers ? Comment connaître la demande supposée du lecteur ? Jusqu'où y répondre, doit-on tendre vers le meilleur ? Il y a tout un équilibre à trouver entre l'offre et la demande supposée.

La fiction et les adolescents :

En général les documentaires et les BD sortent mieux que la fiction chez les adolescents. Pourquoi ?

La lecture de fiction est très spécifique On relie sa propre expérience à ce qu'on lit et on y donne un sens. Indirectement, on peut trouver des réponses à nos interrogations. Le phénomène prend des résonances particulières à l'adolescence, car c'est une période où l'on doit trouver un sens à sa vie.

Aujourd'hui, les rites de passage (communion, service militaire...) disparaissent, il n'y a peut-être plus que la littérature qui peut en fournir.

Mais il faut accepter de se laisser saisir par le texte, de s'abandonner. Cet abandon doit être accepté, les garçons le supporteraient moins bien que les filles. Ils sont dans « l'agir », et la lecture les en prive.

Toute la littérature pour adolescent tourne autour d'un parcours initiatique : le héros est en crise. La crise passée il devient un autre et en a fini avec l'adolescence, et dans presque tous les cas, le héros s'en sort. Les garçons qui ont du mal à s'abandonner aux textes intimistes, peuvent, par le biais de l'héroïc fantasy, le fantastique, la SF trouver des réponses aux questions qu'ils se posent. L'habillage est différent, mais le schéma des livres est le même.

Politique des éditeurs :

Ces dernières années, les politiques éditoriales jeunesse ont aussi beaucoup évolué.

Principales collections pour adolescents au départ : Page blanche, Médium, Fiction. Textes exigeants, qui reviennent sur les blessures de l'enfance, particulièrement chez Fiction. Jusqu'à il y a quatre ans, seule la carte littéraire est jouée.

Ces dernières années, une nette diversification se dessine (à l'exception de Fiction) Gallimard, Flammarion s'ouvrent à d'autres genres : Page noire, Chair de poule, Tribal. Le format poche est privilégié, les couvertures moins léchées, le choix se porte sur des textes plus courts, moins littéraires.

Des nouvelles collections surgissent : Dos à dos chez Rouergue, Romans chez Magnier. Mais il semble aujourd'hui que ce soit la fin de ces collections "typées" : disparition de Fiction, et succès des hors collection : voir Pullman, Harry Potter.

Nelly Longelin ajoute que nous, médiateurs du livre, sommes obligés de tenir compte de l'air du temps, et du phénomène de la paralittérature, très présente dans les supermarchés : Buffy, Les royaumes oubliés, les novélisations des séries télé. Si un jeune (ou un moins jeune) rentre dans une bibliothèque et qu'il ne reconnaît rien, il n'y va plus, par manque de point de repère.

La politique d'acquisition doit être établie conjointement entre section Adulte et section Jeune, en tenant compte des particularités des publics de "sa" bibliothèque, et en établissant des critères. Le fait de se concerter permet à chacun(e) de se positionner sur "sa" vision de l'adolescent.

Ce qui risque de marcher : collections pour ados, récits d'enfance ou d'adolescence, romans d'apprentissage, paralittérature (Atalante, Présence du futur, Bragelonne, Mnémos (les auteurs sont issus du milieu Donjon et Dragons), premiers romans : par exemple pour cette année Respire d'Anne-Sophie Brasme, de manière générale, toutes les histoires vécues où la souffrance relatée fait écho à leur propre souffrance. Il faut lire quelque chose de plus noir que ce l'on vit pour trouver des réponses à ce que l'on vit. Les histoires vécues permettent une identification directe. C. Baudelot dit que les adolescents les lisent comme des livres pratiques.

Quoiqu'il en soit, il importe pour nous de bien connaître son fonds. Si l'on conseille mal, l'adolescent ne reviendra plus, contrairement à l'adulte.

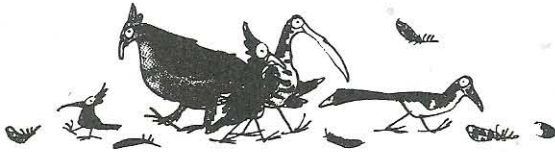
Les mangas :

Bien que la vague éditoriale soit plus ou moins derrière nous, Pili Munoz explique le succès des mangas auprès des adolescents pour plusieurs raisons. :

- influence de la télévision
- les mangas sont arrivés au moment où la BD franco-belge se portait mal (aujourd'hui Delcourt a repris le flambeau). Toutes les innovations ne s'étaient faites que chez les BD adultes.
- Les mangas privilégient le rythme, l'expression des sentiments, plutôt que l'esthétisme. Contrairement à nôtre BD, la totalité de l'action est représentée.
- fascination pour les interdits : violence, sexualité.. Il n'y a pas de cloisonnement entre la découverte sentimentale et sexuelle. On passe du fantasme au réel sans arrêt.

- humour, provocation vis à vis des adultes, phénomène de groupe.
- davantage d'héroïnes féminines.
- flirt avec l'univers SF : mutations génétiques, catastrophes écologiques.

Comment choisir ? Par rapport à la violence, nous n'avons pas les mêmes réactions que les Japonais. Dans la société stricte du Japon, les mangas sont un exutoire. Pour nous, il est nécessaire de faire un choix : dans Dragon Ball par exemple, les scènes de violence sont tout de suite tournées en dérision. Le marché éditorial s'oriente plus vers les ados-adultes que vers les enfants.



Intervention de Mme Pili Munoz, de Lecture jeunesse, et de Nelly Longelin (Seine St Denis)

Que peut-on proposer en terme de médiation individuelle, de groupe ou culturelle ? : réflexion menée à partir d'un texte « L'accueil des adolescents à la médiathèque de Roubaix »

1) Médiation individuelle et médiation de groupe

Il est nécessaire qu'une prise de conscience du personnel se fasse. Le travail sur l'équipe, à savoir, projets et objectifs doivent se faire en commun, tout en plaçant le public au centre. Chaque projet (par exemple : définir le seuil de tolérance, comprendre les réactions...) doit évoluer avec, si nécessaire, une remise en question du fonctionnement de l'équipe, et tout en tenant compte des différences de chacun, parvenir à créer une base.

La collaboration entre les sections est donc primordiale et peut s'exprimer de différentes manières (réunions, politique d'acquisition commune autour des objectifs adolescents, présentation d'ouvrages, échange entre section...)

Puisque les adolescents sont révélateurs des dysfonctionnements et renvoient à des conceptions de la lecture publique, il est également important de multiplier les pistes pour parvenir à connaître son public (qui il est, ses centres

d'intérêt...). Ceci peut/doit se faire en collaboration avec d'autres structures qui accueillent ce public (maisons de quartier, centre social...).

2) Médiation culturelle

En matière d'animation, il existe plusieurs possibilités :

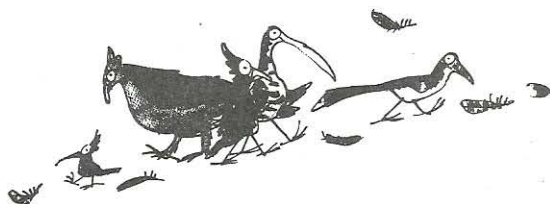
- liste d'ouvrages + présentation, club de lecture
- bibliothèque des rues, proposer de se déplacer vers les centres de loisirs. Ce travail de longue haleine aura des répercussions à long terme.
- Accueil de classes, de façon à faire en sorte que les jeunes s'approprient l'espace.
- Listes bibliographiques destinées aux adolescents
- Relations interpersonnelle entre les bibliothécaires et les jeunes par le biais de club lecture qui permettent le partage des émotions et favorisent l'expression orale et écrite.
- Animation musicale : la bibliothèque ou médiathèque devient alors le relais pour des jeunes qui ne seraient jamais venus.

La bibliothèque n'est pas seulement un lieu où l'on va lire, écouter..., c'est également un lieu où l'on peut faire d'autres choses (par ex. : tournoi d'échecs). Il est donc important de créer un vrai partenariat avec d'autres structures, d'encourager l'investissement du personnel et ne pas hésiter à sortir de ses murs.

Genève, le 22 décembre 2001

Françoise Aellen

Véronique Perret



Le projet Espace Ressources et Conseils pour les Bibliothèques municipales de Genève

<http://www.geneve.ch/heg/campus/travaux/id/welcome.html>

Mon travail de diplôme soutenu à l'Ecole d'information documentaire en 2000 contient une étude théorique autour de nouveaux services à offrir en bibliothèque de lecture publique et un projet élaboré pour les Bibliothèques municipales de Genève.

Voici le constat qui m'a motivée à proposer aux Bibliothèques municipales un avant-projet pour mon travail de diplôme :

Les bibliothèques de lecture publique doivent répondre, sans discrimination, aux besoins d'information, de loisirs, de culture et de formation des membres de sa communauté. Actuellement, les bibliothèques de lecture publique cherchent à répondre à ces besoins en constituant des collections pertinentes, en les mettant en valeur, en animant les lieux et en accueillant ses publics avec compétence. Mais les sources d'information se multiplient constamment et les bibliothèques ne possèdent qu'une toute petite partie de l'information disponible. Le bibliothécaire devient un médiateur entre l'utilisateur et les ressources. La notion de ressources est plus large que celle de collection, incluant également des sources d'information qui ne sont pas matériellement présentes dans les lieux. Parallèlement à l'accroissement de l'information disponible et des nouvelles possibilités d'accès, les besoins et les exigences se transforment également. L'information devient un bien de consommation. On souhaite trouver des réponses dans les délais les plus brefs et le fait de ne pas avoir accès à l'information constitue un handicap sérieux. Cette évolution élargit et transforme les fonctions des bibliothécaires qui sont les médiateurs entre les publics en quête d'information et les ressources disponibles. Il devient important pour les bibliothèques de lecture publique de réfléchir à de nouveaux services à intégrer dans leur politique d'accueil, afin de remplir au mieux leurs missions dans le futur.

Avec la Direction des Bibliothèques municipales, mandataire de ce travail, nous avons décidé que ce travail contiendra une partie théorique avec une réflexion autour de nouveaux services à offrir ainsi qu'une partie plus concrète avec un projet élaboré pour les Bibliothèques municipales de Genève. L'idée était de concevoir un produit virtuel, destiné dans un premier temps aux bibliothécaires pour orienter et informer les usagers. Dans un deuxième temps, ce produit pourrait être adapté aux publics et mis à leur disposition.

Comme point de départ, j'ai analysé les missions d'une bibliothèque de lecture publique à travers différents documents. Ensuite, j'ai étudié les changements sociaux ainsi que leurs conséquences pour les bibliothèques et les bibliothécaires. Je me suis intéressée en particulier au phénomène "Société de l'information" ainsi qu'à l'usager-consommateur qui se montre de plus en plus exigeant. Ceci nous conduit à la problématique suivante: comment rester en accord avec ses missions dans un monde qui change? Et plus concrètement : comment élaborer un nouveau service pour les Bibliothèques municipales de Genève?

Des modèles réalisés ailleurs sont présentés et leur intérêt potentiel pour les Bibliothèques municipales est dégagé. On regarde de plus près les services de référence, les community services britanniques et les bibliothèques virtuelles. Un chapitre est consacré aux Bibliothèques municipales dans leur environnement. Des informations concernant les usagers, la population desservie et l'environnement local y sont données afin de situer cette étude dans son contexte.

Une nouvelle prestation doit trouver sa place parmi un ensemble de services offerts et peut seulement être efficace avec la collaboration de tout le personnel. De ce fait, une vaste enquête (questionnaires et entretiens) a été réalisée auprès des collaborateurs-trices des Bibliothèques municipales. Elle a permis de savoir comment les professionnels percevaient les besoins de leurs publics, de connaître leurs propres besoins en matière d'information, de vérifier mes hypothèses de travail et d'obtenir des informations concrètes guidant l'élaboration d'un espace de ressources électroniques.

L'intérêt que les bibliothécaires ont témoigné à ce projet était pour moi un facteur important de motivation. Le taux de retour au questionnaire était élevé (74% soit 99 personnes sur 134). La majorité (73%) de professionnels ont estimé utile d'avoir un outil servant à orienter et informer les publics. 88% était de l'avis que les Bibliothèques municipales devraient mettre des sources électroniques à la disposition des publics.

Mais les bibliothécaires ont aussi exprimé leurs craintes qui sont notamment liées à leur formation, à l'infrastructure et au temps. Cette enquête a également permis de récolter des informations plus concrètes liées au contenu d'Espace Ressources et Conseils.

Au cœur de mon travail, nous trouvons une structure logique permettant un accès à des sources d'information sous forme électronique. Dans le modèle proposé, il s'agit de sites web sélectionnés et de répertoires conçus par les Bibliothèques municipales et de CD-Rom. Des sources dans tous les domaines du savoir y sont prévus mais l'accent avait été mis sur les sources d'actualité et les informations liées à la vie dans la commune. Les enfants et les adolescents reçoivent une attention particulière. Il y a la volonté de faciliter l'accès à d'autres services de proximité notamment dans le domaine social. Les outils de référence pour les professionnels y prennent une place importante. Des conseils sont donnés quant à la sélection et au traitement des sources. De nombreux exemples de sources sont proposés. J'ai envisagé différentes perspectives de développement futur et la mise en place d'un nouveau service a été abordé. J'ai souligné dans mon travail les limites de ce projet ainsi que la nécessité de continuer la réflexion. J'ai beaucoup insisté sur l'importance du service personnalisé, et il est évident qu'un outil virtuel à lui seul ne constitue qu'une solution partielle à une problématique complexe. Toutefois, je suis convaincue que ce projet est un pas important qui va dans une bonne direction et j'étais très contente que les Bibliothèques municipales y aient donné une suite. J'ai eu le plaisir de découvrir lors de l'AGBD-midi du mois de novembre 2001 le travail de Marc Le Hénanf, Annina Hirschi et Marilyn Porporato qui ont réalisé une collection de liens hypertextes pour les Bibliothèques municipales.

QUENTIN BLAKE L'ENCHANTEUR

Il y a des milliers d'enfants - peut-être des millions - qui savent reconnaître au premier coup d'œil le trait de Quentin Blake. L'artiste ne s'attendait probablement pas à devenir l'un des plus célèbres illustrateurs au monde, et l'un des plus appréciés, quand il y a cinquante ans, encore écolier, il vit ses premiers dessins paraître dans le vénérable magazine satirique *Punch*. En fait, sa formation ne fut pas celle d'un artiste : il étudia la littérature anglaise à l'Université de Cambridge et obtint son diplôme d'enseignant à l'Université de Londres. En 1960, il illustre son premier livre pour enfant, écrit par un ami, John Yeoman, avec qui il continue à travailler aujourd'hui. C'est au milieu des années 70 qu'on voit le début de sa collaboration avec Roald Dahl, qui eut un si profond retentissement sur sa vie et son œuvre. En même temps commence une association avec Gallimard Jeunesse, qui ne s'est jamais interrompue depuis plus de vingt-cinq ans. C'est alors également qu'il devint le directeur du département d'illustration au prestigieux *Royal College of Art* de Londres.

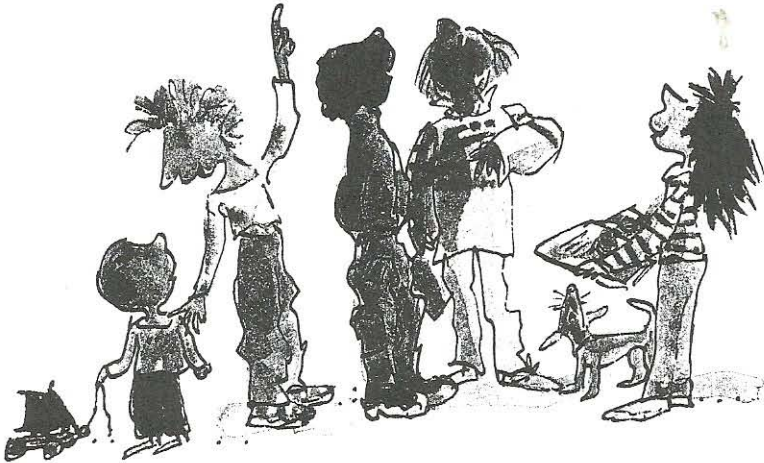
Au cours de sa carrière, il nous a offert plus de deux cent cinquante livres écrits par plus de quatre-vingt auteurs et, à la retraite, s'est lancé dans son travail personnel avec une énergie décuplée. Cela s'est traduit par une série d'albums remarquablement divers : *Les Cacatoès*, *Clown*, *Le bateau vert*, *Zagazou*, dans lesquels la vivacité de l'humour est enrichie d'une nouvelle dimension de sensibilité et de poésie. C'est avec un très grand plaisir que nous accueillons l'artiste et son œuvre à la salle d'exposition de la Cité !

Avec le soutien du British Council et du Consulat Général de Grande-Bretagne.

Exposition à la Bibliothèque Municipale de la Cité

Du 5 mars au 27 avril 2002

**Horaire : du mardi au vendredi de 10h. 12h. et de 14h. à 18h.
samedi de 10h. à 12h. et de 13h à 17h.**



Livres de passage

Ce qui n'est pas un bon titre, et pas non plus une bonne définition. Ce qui veut être évoqué ici, ce sont les livres lus au cours de voyages, au fil des gîtes et des étapes. Des livres que l'on n'a pas choisis, mais qui, par bonne ou mauvaise fortune, se sont trouvés sur votre passage. Ceux qu'on a découverts avec une curiosité gourmande dans le chalet loué, sur les équipets d'un voilier, dans le salon commun d'un " house-boat " à Srinagar ou sur les pauvres rayons de la bibliothèque d'un refuge de montagne, entre deux guides Delachaux-Niestlé. Ceux qui, en tout petit nombre, représentent la francophonie dans une boutique de Goa ou dans une pension écossaise. C'est le Montherlant annoté, le thriller dont il manque le cahier final, le pavé trop lourd.

Bien sûr, ces livres, ils vous ont attendu, vous les bibliothécaires-voyageurs, qui jamais n'auriez lu cet Exbrayat ou ce Salinger. Il vous a donc fallu céder à ces malvenus, d'une part parce que votre bibliothèque de voyage résiste rarement aux premières heures de trains, d'avions ou de siestes toscanes, et d'autre part parce qu'il y aurait là une sorte d'impolitesse envers ceux qui ont choisis ce livre, l'ont fourré dans leurs sacs, et l'ont abandonné après lecture ici à votre intention.

Il existe une sorte d'usage, chez les marins au plus ou moins longs cours, qui consiste à appréhender dès l'entrée d'un port inconnu les pavillons indiquant des voiliers sur lesquels on pratique la même langue que la vôtre. Sitôt les manœuvres d'amarrages terminées, on réunit une dizaine de bouquins lus et relus, on les fourre dans un sac, et on s'en va les échanger, comme un paquet surprise, avec les plaisanciers voisins. Puis, une fois quelques verres vidés et les ragots du ponton expédiés, on s'en rejoint son bord découvrir ce qui va constituer l'ordinaire des prochains jours : de vieux poches de SF françaises, les tous premiers SAS, quand il n'y avait encore que trois titres au dos, des exemplaires bleus aux pages collées de la collection Aphrodite et quelques fois un auteur inconnu et sublime. Cerise sur le gâteau : ces livres portent sur la page de garde le nom des bateaux des anciens possesseurs et leurs ports d'attache, ce qui permet de rêver à leurs pérégrinations, d'y apposer votre sceau et d'imaginer de retrouver un ancien de votre bibliothèque qui aurait fait le tour de la terre...

Les livres de passage restent souvent en mémoire avec une odeur de safran ou de sel, le souvenir de leur lecture plus que de leurs textes, des grains de sable et les cartes postales marque-pages jamais envoyées. C'est Dante au Zaïkar, des Tabucchi à Londres, le Pléiade de Faulkner dans le Péloponnèse, des exemplaires de Reader's digest près d'Alicante et même des vieux numéros de " l'Express " à Jacmel, Haïti. Ce sont des lectures hasardeuses et affamées, des cadeaux en somme, qu'il nous faut laisser derrière nous pour le prochain voyageur, qui par une nuit sans lune...

Dominique Berlie

Virtual Collection Development : deux bibliothécaires à l'heure du distance-learning


Comme promis lors du dernier Hors-Texte, nous voici de retour pour partager avec vous les idées suscitées par notre cours estival. Nous avons choisi de développer chacune un thème qui nous a davantage intéressées :

- **Comment mettre en valeur nos ressources électroniques?**
- **E-book et bibliothèques : un avenir commun?**

Comment mettre en valeur nos ressources électroniques?

Joëlle Angeloz /Bibliothèque SES

Pour la BSES, ma collègue Marinette Gilardi-Monnier et moi avons réalisé un site web intitulé Ressources PLUS, dans lequel nous avons recensé des Ressources web gratuites Pour Les Usagers des Sciences économiques et sociales


 Ressources PLUS / Bibliothèque SES

<http://www.unige.ch/biblio/ses/plus00.html>.

A l'époque, en 1998, nous n'avions pas eu la chance de suivre un cours pour nous guider dans cette réalisation, nous nous étions donc basées sur nos lectures professionnelles et inspirées de sites déjà existants. Aussi, ce cours de 2001 sur le développement des collections virtuelles m'a-t-il permis de faire le point sur notre expérience et de m'assurer que nous continuions sur la bonne voie. Toute à fait consciente que d'autres bibliothèques sont en train ou vont se lancer dans une même démarche, j'ai choisi de développer et de décrire de manière plus approfondie les différents points à prendre en compte dans une telle réalisation. J'ai agrémenté chacun des points de sites Internet qui sont d'excellents points de départ pour continuer une réflexion.

Très fréquemment, nous consultons des sites Internet que nous jugeons utiles et que nous ajoutons à notre liste de signets. C'est probablement notre instinct "conservateur" de bibliothécaire qui nous conduit à cette accumulation compulsive de liens dans l'idée que "ça peut servir un jour...". Aussi, notre liste de liens s'allonge, s'allonge et comme chacun est très occupé, le temps manque pour trier, organiser et mettre en valeur ces sites Internet. Jusqu'au jour où nous nous disons que ce serait bien de s'y attaquer une fois pour toute et de mettre à disposition de nos usagers nos trouvailles. En effet, nos utilisateurs sont face à un Internet qui leur offre des millions de sites, mais peu d'outils leur permettant d'accéder rapidement à des informations pertinentes, fiables et validées, adaptées à leurs besoins. C'est là que les bibliothécaires peuvent se positionner et offrir leurs compétences.

Face à tous ces sites, et après avoir éliminé les sites bibliothéconomiques (qui ne concernent pas nos usagers) et les sites de vacances, de cuisine (qui les intéresseraient certainement, mais que nous pouvons difficilement justifier professionnellement), il convient de mettre en place une politique de collection, tout comme pour les collections papier!!!

 Electronic Collections Development / Yale University Library Web , Ann.Okerson.
<http://www.library.yale.edu/~okerson/ecd.html> (page consultée le 9 janvier 2002)

- Sélectionnez les sites intéressants vos usagers, utilisez ceux que vous avez dans vos signets et complétez éventuellement avec d'autres sites afin d'obtenir une bonne couverture du sujet. Les moyens à utiliser pour cette sélection sont les annuaires classés par sujet et les moteurs de recherche, ainsi que les "grands sites" (BUBL¹, Signets de la BNF², WWW Virtual Library³) qui sont un excellent point de départ pour aller plus loin, vers d'autres sites. Mais attention, dans ce domaine, le plus est l'ennemi du bien : mieux vaut peu de sites de bonne qualité qu'une pléthore de sites entre lesquels votre usager n'arrivera de toute façon pas à choisir!

- ☞ Recherche d'information sur l'Internet : outils et méthodes / Jean-Pierre Lardy, 2001
<http://www.adbs.fr/adbs/sitespro/lardy/risi.htm> (page consultée le 9 janvier 2002)

- ☞ Web Searching, Sleuthing and Sifting / Angela Elkordy
<http://www.thelearningsite.net/cyberlibrarian/searching/ismain.html> (page consultée le 9 janvier 2002)

- Évaluez vos sites : pour cela, il existe des critères d'évaluation qui vous permettront de déterminer si un site doit être conservé ou non. Certains critères portent sur le contenu, d'autres sur la forme, voici quelques exemples : l'auteur du site est-il mentionné? Qui est-il? Fait-il autorité? (cet élément n'est pas toujours facile à déterminer) ? Les informations sont-elles valides? Sont-elles pertinentes? Le site est-il mis à jour? Régulièrement? Le site est-il bien structuré? Facile d'accès? Son temps de chargement est-il raisonnable? Si le site ne répond pas à ces critères, demandez-vous si cela vaut vraiment la peine de le conserver. Vous pouvez établir votre propre grille d'évaluation répondant à vos besoins ou utiliser des grilles que l'on peut trouver sur Internet.

- ☞ Evaluation of information sources / The World-Wide Web Virtual Library
<http://www.vuw.ac.nz/~agsmith/evaln/evaln.htm> (page consultée le 9 janvier 2002)

- Analysez les sites : étudiez leur contenu, ce qu'ils offrent et faites-en un résumé décrivant leurs points forts. N'importe quel usager est capable de chercher lui-même des sites, pour cela il n'a pas besoin d'un bibliothécaire. Par contre, confrontés à une série de liens sur un même sujet, l'évaluation et l'analyse sont les valeurs ajoutées que peuvent offrir les bibliothécaires et qui font que les usagers auront une raison d'utiliser votre liste de liens. Travaillez donc soigneusement vos résumés en insistant notamment sur la spécificité de chaque site.

- ☞ Guides to the Internet & Evaluation of Resources / Library Instruction Round Table
<http://www.baylor.edu/LIRT/lirtnet.html> (page consultée le 9 janvier 2002)

- Organisez vos sites : demandez-vous quel sera le classement le plus utile, le plus simple et convivial pour vos usagers. A ce stade, il n'existe pas de réelles normes, sinon appliquer un esprit adapté à un environnement web : la plupart des

¹ ☞ BUBL Link

<http://bubl.ac.uk/link/> (page consultée le 9 janvier 2002)

² ☞ Les Signets de la Bibliothèque nationale de France

<http://www.bnf.fr/pages/liens/index.htm> (page consultée le 9 janvier 2002)

³ ☞ The WWW Virtual Library

<http://vlib.org/> ou site miroir : <http://cui.unige.ch/vl/Home.html> (page consultée le 9 janvier 2002)

sites adoptent un classement thématique, mais vous trouverez aussi des sites classés par ordre alphabétique ou par CDU, etc.

☐ CyberStacks(sm) (classement base sur la classification de la Library of Congress) / Iowa State University
<http://www.public.iastate.edu/~CYBERSTACKS/> (page consultée le 9 janvier 2002)

Pour mettre à disposition ce travail, il n'y a pas actuellement de solution idéale. Chacun développe sa propre solution en fonction de ces besoins : cela va de la page web réalisée directement en html, en passant par des bases de données (Access, Filemaker) ou des catalogues proposés par des fournisseurs (CORC⁴). Dans tous les cas, il convient de viser une solution pas trop lourde afin d'assurer un bon suivi, mais également susceptible d'évoluer en fonction des développements technologiques et de viser une interface web. En effet, à ce jour, chaque institution réalise sa propre liste de liens plutôt individuellement. Une tendance actuelle est de participer à des réseaux nationaux, européens ou internationaux dépassant le cadre des administrations, réseaux tels que RDN ou Renardus, qui visent le regroupement virtuel de catalogues thématiques, ceci afin d'optimiser les ressources et de partager les compétences. C'est vers une forme de catalogue virtuel et non collectif qu'il faudrait tendre, ce qui permet à chacun de conserver ses spécificités et son identité tout en éliminant les recherches multiples sur plusieurs catalogues.

Et à terme, l'idéal serait de pouvoir interroger simultanément nos catalogues, nos bases de données et nos listes de ressources Internet, ceci de manière transparente afin d'obtenir un maximum de ressources quelque soit leur support!

☐ Renardus, The clever route to information
<http://www.renardus.org/> (page consultée le 9 janvier 2002)

☐ Resource Discovery Network (RDN)
<http://www.rdn.ac.uk/> (page consultée le 9 janvier 2002)

Finalement, voici la référence d'une excellente lecture résumant la démarche dans son intégralité.

Building sustainable collections of free third-party web resources / Louis A. Pitschmann. 2001

version web : <http://www.clir.org/pubs/reports/pub98/contents.html> (page consultée le 9 janvier 2002)

version papier : Washington DC: Digital Library Federation, 2001. ISBN 1-887334-83-1

E-book et bibliothèques : un avenir commun?

Malou Noetzlin/Bibliothèque de la BFM

Ce cours m'a permis d'asseoir un certain nombre de connaissances mais il m'a aussi ouvert des pistes de réflexion pour un avenir pas si lointain qu'on le croit, voire l'espère ...

Peut être est-ce parce que j'ai suivi de près l'introduction des cédéroms dans les bibliothèques que les spéculations sur le livre électronique, dit "e-book", ont retenu mon attention. Qu'allons-nous faire de cette évolution technologique, quelle sera sa place dans les bibliothèques ?

⁴ ☐ CORC – Cooperative Online Resource Catalog / OCLC
<http://www.oclc.org/corc/>

Avant tout, afin d'éviter toute confusion, il est nécessaire de préciser ce que l'on entend par "e-book". Il s'agit d'une publication en format électronique publiée par un éditeur, déchargeable et lisible soit sur un pc équipé du logiciel adéquat, soit sur lecteur de "e-book". Ce dernier étant exclusivement dédié à la consultation de tels documents, il nécessite un logiciel de lecture propre, qui lui permet de stocker plusieurs dizaines titres, de gérer la mise en page et d'annoter les textes.

Aujourd'hui, les documents virtuels sont déjà présents dans nos bibliothèques, il s'agit le plus souvent de « full-texts » accessibles via un abonnement à des base de données ou à des périodiques. Le problème de leur mise à disposition est dépendant des droits d'utilisation liés à un mot de passe ou à une adresse IP. La bibliothèque gère l'accès au document mais ne le possède pas ; alors que l'"e-book" , par analogie au document papier ou au cédérom, est un objet acquis et de ce fait la réglementation des droits d'auteur s'applique.

Comment mettre à disposition un tel document ?

La question peut être contournée tant que l'on demeure dans la gratuité et dans un contexte technique maîtrisé. En effet, de nombreux sites proposent, sans frais, des titres déchargeables dans les formats les plus courants permettant ainsi de les lire avec les logiciels tels que Word, Netscape, Explorer ou encore Acrobat. La mise à disposition dans les bibliothèques de postes connectés à Internet permet d'accéder à ces documents. Relevons au passage que l'art et la manière de signaler et de gérer ces ressources posent nombre de difficultés.

Cette question prend une dimension différente lorsque l'on entre dans les schémas de l'acquisition "concrète" du document et que le respect du droit d'auteur s'impose. Pour l'heure, la situation éditoriale n'est pas très claire, mais les modalités d'édition et de diffusion du "e-book" sont fort intéressantes et les éditeurs ont déjà commencé à s'investir dans ce type de documents en proposant des titres à la vente. Grand nombre de ces derniers sont en format PDF afin d'offrir une bonne lisibilité et permettre une impression de type imprimé. D'autres sont déchargeables dans des formats propres à des lecteurs de "e-books", mais aussi d'assistant personnel, type Palm. Ceux-ci permettent d'avoir avec soi des ouvrages de type "consultation" (carte routière, répertoire, guide, etc.) et sont déjà bien diffusés dans le public. A titre d'exemple, l'édition médicale propose des titres du type "Pocket guides" en version papier, cédérom ou assistant personnel. C'est vraisemblablement par ce genre de littérature que l'"e-book" s'introduira dans notre quotidien car les lectures de référence ou de consultation ne sont pas aussi exigeantes sur le plan du confort visuel.

Pour en revenir à notre interrogation, si la lecture du "e-book" nécessite un matériel spécifique, nous rejoignons les cas de figures d'accès aux bases données et aux périodiques, c'est à dire permettre une lecture en bibliothèque en mettant le matériel à disposition. Cette solution me paraît peu convaincante car elle fait perdre un des principaux avantages actuels du "e-book": sa maniabilité et par conséquent sa mobilité. Il doit pouvoir être emporté et lu n'importe où comme un livre. Il est donc logique, à court terme, que les bibliothèques mettent à disposition les moyens de lecture des "e-books". Mais la possession de ce type de matériel par les utilisateurs

n'est probablement pas si lointaine. Notons que les possesseurs d'assistants personnels de type Palm forment déjà un premier public avec lequel il est imaginable de faire ses premières armes.

Aujourd'hui, il est évident que cette technologie est appelée à encore se modifier. Plusieurs facteurs influenceront la vitesse à laquelle elle s'étendra au niveau du grand public : standardisation des formats, prix, choix de titres etc. Le "e-book" s'inscrit dans une évolution sociale réelle et les bibliothèques ne peuvent s'y soustraire si elles souhaitent toujours conserver une place dans la diffusion de l'information

Si cette étape de banalisation des moyens de lecture se réalise, comment imaginer le prêt du "e-book" ? Faudra-t-il encore que le lecteur se déplace à la bibliothèque ? Cela a-t-il un sens de télécharger depuis le site d'un diffuseur un document payant pour permettre à un utilisateur de le télécharger sur son propre matériel gratuitement ? Peut-on imaginer un mode de téléchargement direct avec une facturation au pro rata ? Comment gère-t-on le temps d'emprunt d'un tel document ? Les points d'interrogations s'accumulent.

Arrivée à ce point de la rédaction de cet article je me demande si tout cela n'est finalement pas qu'un exercice de style. Mais je me suis faite rattraper par l'actualité : "Cinq bibliothèques de Rhône-Alpes se sont lancées dans une première expérience Contrats de lecture" : elles prêtent le lecteur "e-book" avec 10 à 50 œuvres enregistrées. Voilà du concret et pas de l'autre côté de l'Atlantique ...

Finalement, toutes ces interrogations n'ont peut être pas de solutions aujourd'hui ou ne se poseront jamais mais elles sont nécessaires pour nous sensibiliser à la problématique.

La question primordiale ne serait-elle pas : à quel moment et quels facteurs nous font passer de l'état de veilleur (technologique) à celui d'acteur ?

Références pour une première approche :

<http://www.enssib.fr/recherche/biblibouc/index.html> (expérience France)

http://www.enssib.fr/bibliotheque/dossthem/cadre_e-book_.html (bon dossier)

Hillesund, T. Will e-books change the world ?.in : First Monday, vol 6, nr 10 (oct 2001)

http://www.firstmonday.dk/issues/issue6_10/hillesund/index.html

.....

NB. Si vous êtes intéressés à une prochaine session de ce cours, visitez son site :
<http://polyglot.lss.wisc.edu/slis/academic/ces/vcd.html>

Mise en valeur des références bibliographiques électroniques : l'expérience du CERN

Résumé de Jean-Blaise Claivaz de : *From Fulltext Documents to Structured Citations: CERN's Automated Solution* / Jean-Blaise Claivaz, Jean-Yves Meur, Nicholas Robinson. - HEP Libraries Webzine, no 5 (2001).

Accès en ligne : <http://library.cern.ch/HEPLW/5/papers/2/>

Introduction

Les ressources électroniques envahissent de plus en plus les bibliothèques et centres de documentation, notamment les institutions de recherche en sciences pures et expérimentales tel que le Service de l'Information Scientifique (SIS) du CERN. Les bibliothécaires sont ainsi confrontés à la recherche permanente de nouvelles sources de documentation pertinente ainsi qu'à l'exploitation optimale des données récoltées. Le projet Citations¹ s'inscrit dans cette optique de mise en valeur de la littérature grise puisque son objectif est de rendre interactives les références bibliographiques contenues dans les prétirages (preprints), permettant ainsi de visualiser, d'un clic de souris, la source citée.

Les références dans la littérature grise

La littérature grise, par définition, n'est pas disponible dans le circuit classique de l'édition et de la distribution. Elle possède néanmoins une importance fondamentale pour la recherche scientifique et constitue un canal informel de diffusion des connaissances extrêmement apprécié des chercheurs. C'est la raison pour laquelle le SIS est très impliqué dans le traitement et l'exploitation des prétirages, souvent disponibles uniquement sous forme électronique. Dans un deuxième temps, les références dynamiques permettent, par exemple, de comptabiliser le nombre de fois où un document est cité, et donc d'établir des barèmes de notoriété à l'image de ce qui existe pour la littérature scientifique publiée.

Plusieurs autres projets tant académiques que commerciaux cherchent également à lier entre-eux les articles scientifiques. Citons pêle-mêle Science Citation Index, SFX, OpCit, ResearchIndex, CrossRef...

Le traitement des prétirages au CERN

¹ Ce projet a été réalisé dans le cadre d'une collaboration avec les universités de Genève et de Sunderland. Grâce aux efforts conjugués d'un bibliothécaire et d'un informaticien, l'un développant les algorithmes, l'autre les transcrivant en Perl.

Le projet Citation a débuté au CERN en 1994 avec la mise en place d'une première chaîne de traitement automatique des prétrirages. Malgré quelques améliorations ponctuelles, il subsistait toujours un certain nombre de « bugs » qui ont été résolus au printemps 2001 par l'analyse et la réécriture des algorithmes utilisés. De nouveaux scripts Perl, langage de programmation très puissant pour manier le texte, ont permis d'atteindre d'excellents résultats et de retraiter tous les anciens documents.

Lorsque des documents plein-texte sont reçus sur le serveur de documents du CERN (plus de 35'000 en 2001), à travers une soumission directe ou un téléchargement, un processus standard s'enclenche :

1. Conversion du texte en format PDF quel que soit le format natif.
2. Archivage des fichiers sur le serveur dans des emplacements spécifiques.
3. Indexation du texte intégral par le robot Ultraseek du CERN qui permet de retrouver n'importe quelle chaîne de caractères dans les documents.
4. Analyse et acquisition des citations afin de créer les liens hypertextes vers les textes cités.

Résultats

Sur 102'500 documents, la chaîne de traitement a pu extraire des références dans 92% des cas. Les 8% restant ne sont d'ailleurs pas uniquement des erreurs puisqu'on y trouve aussi les documents sans références ou ceux en langue étrangère (russe par exemple)! Ce sont ainsi 2,9 millions de références individuelles qui ont été analysées et dans lesquelles 2,3 millions de liens hypertextes potentiels ont été reconnus et marqués. Leur répartition est la suivante : 1% d'URL, 16% de numéros de rapport², 83% d'articles de périodique. Il est à noter que l'utilisation du numéro de rapport est en forte augmentation, ce qui reflète la popularité grandissante des serveurs gratuits d'archivage des prétrirages (e-print archive).

Ces millions de liens ne sont pas encore tous actifs, car ils dépendent des abonnements aux journaux payants du CERN ainsi que de la digitalisation des anciens numéros de périodiques. La référence à un article de 1953 est ainsi par exemple reconnue, même si le texte intégral électronique fait défaut. Afin de ne pas surcharger l'affichage, un logiciel (Link Manager) va d'abord consulter l'état des abonnements et les couvertures rétrospectives annoncées par les éditeurs avant de n'activer dynamiquement que les seuls liens hypertextes vivants.

² Le numéro de rapport est attribué automatiquement par le serveur d'archivage lors de la soumission.

Le héros et son roman
12èmes Journées d'Arole
21-22 septembre 2001, Crêt-Bérard (VD)

Les secrets du héros bien aimé : conférence de Madame **Denise von Stockar**, Master of Science en éducation, collaboratrice scientifique de l'Institut suisse de littérature pour la jeunesse, Zurich

Qui sont les héros d'hier, d'aujourd'hui ?
 Comment le héros parvient-il à toucher le lecteur ?
 Et pourquoi ?
 Le lecteur projette-il sa vie, ses désirs ?
 Quel est le secret du succès du héros ?

Pour tenter de répondre à toutes ces questions, nous allons étudier cinq héros de la littérature jeunesse de 1850 à 1997 (les groupes d'enfants, les romans animaliers ainsi que les romans pour adolescents n'ont pas été retenus).

Il s'agit donc de **Sophie** (Comtesse de Ségur, 1850), **Heidi** (Johanna Spyri, 1880), **Fifi Brindacier** (Astrid Lindgren, 1944), **Matilda** (Roald Dahl, 1988) et **Harry Potter** (Joanne K. Rowling, 1997).

Pour toucher durablement et fortement le lecteur, quatre fonctions essentielles sont à remplir :

- I. le héros doit refléter les valeurs et les idéologies de **l'époque**
- II. il doit incarner les différentes facettes de **l'enfant** ou de l'image caractéristique que l'on se fait de l'enfant
- III. il doit représenter les états d'âme de l'enfant, refléter **l'enfant authentique** auquel s'identifie l'enfant lecteur
- IV. il doit toucher le lecteur au plus profond de son psychisme, c'est à dire sa dimension psychologique et ses **conflits existentiels**

Esprit de l'époque

Sophie : vit dans la 2^{nde} moitié du 19^e siècle, à l'époque où la censure est très forte

Heidi : vit une époque déchirée entre la nostalgie de la campagne et les progrès techniques

Fifi : représente l'époque de la libération de l'enfant et de l'émancipation féminine

Matilda : est le playdoyer des droits de l'enfant

Harry Potter oppose un univers magique à un monde froid basé sur une économie de marché

Il s'agit de portraits d'enfants forts

Image de l'enfant

Sophie : représente l'enfant espiègle

Heidi : représente l'image romantique de l'enfant (paradis perdu)

Fifi : représente l'enfant libre et autonome, mais dans un monde d'où sont exclus les adultes (monde protégé)

Matilda : a quitté l'espace protégé, porte un regard critique sur les adultes et est devenue leur égale

Harry Potter : est à la fois l'enjeu des adultes et leur égal

Matilda et Harry Potter restent quand même les victimes des adultes

Reflet de l'enfant authentique

Sophie : est enfant têtue et curieuse

Heidi : vit une grande liberté corporelle et a de grandes amitiés avec les animaux

Fifi : est une super enfant aux qualités merveilleuses, ce qui lui confère liberté et puissance dont rêve chaque enfant

Matilda : possède une force magique et est un exemple d'autodétermination (personne ne peut abuser d'elle)

Harry Potter : est touchant par son ignorance du monde sorcier qu'il partage avec ses lecteurs. Il apprend lentement, en même temps que ses lecteurs

Reflet des conflits fondamentaux du lecteur (difficulté de grandir, perte de l'amour, abandon...)

Sophie : le thème de la séparation est très répétitif (parents, animaux...)

Heidi : le thème de la séparation est très présent (Heidi vit un conflit : en manque d'amour, elle tombe psychiquement malade puis vit une régression salutaire)

Fifi : son désir de posséder le père reflète le désir insatisfait de la phase oedipienne, mais il n'y a personne pour la guider

Matilda : vit en solitaire, négligée par ses parents. Elle vit le rejet et l'abandon et ressent le besoin d'être acceptée et aimée (ce qui sera possible avec Mlle Candy)

Harry Potter : doit reconstruire ses origines. La recherche d'identité est rendue plus compliquée par sa relation familiale aux Moldus

D'autre part, la plupart des mythes traitent des conflits fondamentaux de l'être humain, à savoir la naissance traumatique, les épreuves à traverser. Si l'on compare les cinq héros aux héros mythologiques, tous ont vécu leur naissance dans des circonstances difficiles et seule Matilda a encore ses parents. Chacun lutte pour sa survie.

Sophie, Matilda et Harry Potter parviennent à suivre les impératifs de la vie et semblent promis à un avenir meilleur. A la différence, Heidi et Fifi sont destinées à rester des enfants qui ne voudront jamais grandir. Elles font un parcours

mythologique mais ne grandissent jamais, ne vivent pas l'appel de la vie et demeurent l'enfant éternel, comme le « Petit Prince ».

Le héros porte la position (perspective narrative) de celui qui raconte, il défend son droit à l'existence et comme dans les mythes doit suivre « les impératifs de la vie ».

Le petit Nicolas et Momo ont été volontairement écartés de cette étude puisqu'ils ne satisfont que deux exigences sur les quatre mentionnées plus haut, à savoir le reflet de l'époque et l'image de l'enfant authentique. Ces deux héros ne répondent ni à la dimension psychologique ni aux conflits existentiels. En outre, ils n'atteignent pas la dimension universelle du héros mythologique. C'est pourquoi leur succès se réduit à leur culture nationale.

Alors, la capacité à affronter des conflits fondamentaux (abandon, amour, liberté) expliquerait-elle le secret de ces héros ?

La volonté de l'enfant à suivre l'appel de la vie constituerait-elle le succès de ces héros ?

Nouveaux héros et nouveaux mythes . de Tintin à Harry Potter et au Pokémons : conférence de Monsieur **Serge Tisseron**, psychiatre, psychanalyste, enseignant à l'Université de Paris VII, Paris

De nos jours, le héros traditionnel n'est plus ce qu'il était, il a changé et risque fort de changer encore, au vu des événements actuels.

Le héros type change nécessairement puisque le héros de temps de paix est différent du héros de temps de guerre.

Trois caractéristiques qualifient le héros :

- I. Le héros accomplit quelque chose d'extraordinaire. Dès lors, le lecteur se projette dans une autre vie en s'identifiant au héros.
- II. Le héros possède des qualités définies par la culture (ex. en période de guerre, le héros doit faire preuve d'actes héroïques)
- III. Le héros possède un caractère à la fois banal et extraordinaire (ex. Superman, héros des années 30, simple employé qui se transforme)

Or, ces trois caractéristiques sont bouleversées car les héros changent. Le processus d'héroïsation évolue. Actuellement, les médias participent largement à ce phénomène. Ce processus avait déjà été utilisé lors de la parution de « Tintin au pays des Soviets » : le retour réel de Tintin avait été mis en scène à grand renfort de la radio.

De nos jours, ce processus passe par la télévision, les CD, DVD, jeux vidéo : il faut accéder à tous ces médias pour devenir un héros (ex. Harry Potter : roman adapté au cinéma, jeu vidéo...), Loft story : télévision, journal, jeux de société).

Cependant, le héros d'aujourd'hui est partout mais n'existe pas toujours (ex. les héros virtuels)

Les héros actuels

Les héros actuels sont engagés dans une quête initiatique (à l'instar des anciens héros grecs ou des contes de fées). Le récit initiatique qui s'en dégage reste tout à fait proche du conte traditionnel. Le héros possède une référence qui veille sur lui (ex. les Pokemons : le professeur Chêne est la référence de Sacha, il représente l'adulte qui aide à trouver le chemin).

Le bien et le mal y sont également clairement définis, ce qui est nécessaire à l'enfant pour l'aider à la construction de son identité (= effort de l'enfant pour maîtriser le mal à l'intérieur de lui).

Ces nouveaux héros doivent affronter des épreuves et résoudre des énigmes, ce qui les aide à évoluer.

Par opposition, le héros traditionnel n'évolue pas, est paré de toutes les qualités et sait ce qu'il doit faire (ex. Tintin est un héros asexué qui incarne la période de latence éternelle). Alors qu'Harry Potter vit des transformations importantes du corps (ce qui représente un aspect important chez les adolescents), Tintin, lui, utilise les transformations dans ses déplacements (train, avion, voiture...).

Harry Potter et le mythe du Graal

On peut constater que les aventures d'Harry Potter s'apparentent au mythe du Graal, où le héros doit trouver sa propre voie et ne sait jamais s'il croise le bien ou le mal (NB : ce sont des thèmes que l'on retrouve également dans les jeux de rôles joués par les adolescents).

Les éléments communs sont au nombre de cinq :

- I. les lances / baguettes magiques qui blessent ou soignent
- II. la présence d'un animal emblématique
- III. le thème du baiser (le baiser qui tue, les Détraqueurs...)
- IV. le chaudron pour la potion magique
- V. la cicatrice (apparentée à celle de Jésus-Christ lors de la crucifixion) qui est un témoignage de la lutte contre les forces du mal

Le héros traditionnel avec un idéal, un modèle et un mode d'emploi, est actuellement en perte de vitesse laissant le héros moderne, celui de la **banalité**, proche de notre réalité, obligé d'affronter les événements du quotidien, habité par l'**indécidabilité**, se démarquer. Ce tâtonnement est à l'image du monde actuel où l'on ne peut plus se baser sur des valeurs très établies.

Cependant, au vu des événements de septembre 2001, on est en droit de se demander si le héros traditionnel, idéaliste et certain ne va pas resurgir.

Le genre crée-t-il le héros ? : conférence de Madame **Pierrette Slama** et Madame **Marie-Luce Gion**, professeurs à l'Institut universitaire de formation des maîtres- IUFM, Créteil/Paris

Les romans étudiés sont de deux genres : romans réalistes (policiers) et romans non-réalistes (science-fiction et fantastique).

Il n'y a pas un modèle unique, mais différents types de héros. Cependant, on trouve un point commun entre ces romans : la peur, parfois tempérée par l'humour.

Qui sont les héros ?

- Ils ont l'âge de leur public ou, dans les romans pour adolescents, sont des adultes.
- Il s'agit le plus souvent de garçons, bien que la différence aille en s'atténuant entre filles et garçons.
- **Policier** : le héros vit dans le réel, ou est ancré dans le réel, souvent dans un milieu défavorisé, d'exclus ou de l'immigration.
- **Fantastique** : il n'y a pas d'intérêt pour le milieu social.
- **Policier** : le héros vit en général dans une famille ordinaire.
Fantastique : il est souvent orphelin, abandonné, livré à lui-même, quelquefois prédestiné.
- **Policier** : il agit avec des alliés d'autres générations ou classes sociales.
Fantastique : le héros est solitaire avec parfois des alliés ponctuels.
- **Policier** : l'histoire se situe dans des villes modernes (par exemple le quartier des Halles à Paris, le métro).
Fantastique : un déplacement géographique crée l'insécurité (maison abandonnée, bord de mer, lieu marqué par une histoire ancienne...).
- **Policier** : il se déroule en général à l'époque contemporaine.
Fantastique : il peut se passer à l'époque contemporaine, mais le plus souvent il n'est pas situé dans le temps ou en relation avec le passé.

Quel rôle joue le héros ?

- **Policier** : le héros joue le plus souvent le rôle de l'enquêteur, professionnel, semi-professionnel (Le Furet) ou amateur. Dans ce dernier cas, il s'agit principalement de jeunes impliqués personnellement, menant l'enquête avec des moyens peu sophistiqués. Leurs rapports avec la police sont très divers, ils peuvent être simplement confrontés à des événements et se montrer actifs dans l'enquête.

Le héros a rarement la figure du coupable (Le jour du meurtre de Ben Kemoun).

- **Fantastique** : Les événements sont générés par le héros et la relation entre le héros et un phénomène fantastique suit une évolution.
Le héros peut être un enquêteur ou un porte-parole de l'invisible, parfois il devient une victime entraînée dans le surréel ou un sauveur luttant contre les forces du mal.
- **Policier** : le héros est toujours gagnant
- **Fantastique** : le héros est soit sauvé à la fin de l'histoire, soit gagnant.

Quelles valeurs ou images du monde véhicule le héros ?

- **Policier** : il y a une identification par l'âge et la langue (langue parlée) proche des lecteurs
- **Fantastique** : il y a souvent une distance entre le héros et ses lecteurs (la langue est plus classique)
- **Policier** : le héros transmet des valeurs positives, un idéal (justice, courage), alors que les facettes noires sont projetées dans les autres personnages. Il y a souvent un appel à la réflexion.
- **Fantastique** : le héros ne propose pas de modèle direct, mais une représentation des problèmes affrontés. Ces romans abordent de grands thèmes : le sens du monde, une toute-puissance qui se retourne contre le héros, le retour du passé.
- **Policier** : alors qu'autrefois il y avait souvent une « déréalisation », le policier d'aujourd'hui montre le monde avec ses problèmes.
- **Fantastique** : le roman fantastique renvoie à des problèmes réels.
- **Policier** : il propose des valeurs citoyennes (rejet de l'exclusion).
Il peut cependant être pessimiste : l'histoire finit bien, mais les problèmes demeurent.
- **Fantastique** : il fait référence aux puissances du mal.

En conclusion, dans la littérature de jeunesse le roman policier présente le monde réel, mais d'une manière atténuée, et l'atmosphère est plus importante que le héros.

Dans le fantastique, en revanche, c'est le héros qui crée le roman.

L'éditeur, premier lecteur : conférence de Madame **Marie Lallouët**,
directrice du secteur fiction chez Hachette Jeunesse, Paris

La première démarche de l'éditeur lorsqu'il reçoit un texte d'un auteur est de le lire, sans crayon, sans remarques, en laissant parler ses émotions.

Puis vient une phase d'appropriation : l'éditeur « prend » le livre ou pas.

Lorsque le livre est accepté, que l'auteur et l'éditeur sont d'accord sur la structure du texte, des discussions ont encore lieu entre eux afin d'apporter d'éventuelles modifications.

Enfin, vient la rédaction de la 4ème de couverture, très importante pour l'éditeur. Une fois le livre prêt, une rencontre a lieu avec l'équipe commerciale : des représentants font des tournées tous les 2 mois environ pour présenter aux libraires les livres qui vont sortir.

Le livre est imprimé et peut être restitué à l'auteur dans sa forme définitive.

Les séries

La Bibliothèque Rose existe depuis 1856, il s'agit donc d'un très ancien catalogue qui représente un patrimoine collectif à respecter.

Bien sûr, certains titres posent des questions quant aux rapports entre les hommes et les femmes et le regard sur les différents peuples (il y a eu des « purges » dans les publications des années 50).

On constate que certaines séries anciennes « marchent » (Fantômette par exemple). Celles-ci seront donc rééditées.

En revanche, si une série ne se vend pas très bien, l'éditrice peut se permettre d'avoir une position personnelle et ne pas la poursuivre si elle ne la juge pas bonne.

Il est évident que les séries sont des lectures de répétition et de facilité, mais elles peuvent permettre aux enfants de passer à autre chose.

Choix d'un texte

En réponse à des questions, Madame Lallouët explique qu'un texte peut plaire à l'éditeur, mais ne pas être publié tout de suite (cela a été le cas de « Les deux arbres » d'Elisabeth Brami). En effet, la lecture et le choix se font dans un certain contexte et la publication du livre doit être faite en tenant compte de ce contexte.

En tant que directrice, elle doit assurer l'équilibre économique de sa maison d'édition, tout en gardant une certaine marge de manoeuvre. C'est ainsi que la publication d'une série à succès lui permettra de maintenir un titre, peu commercial, auquel elle tient (par exemple « Un jour de plaisir » de Singer).

Pour terminer, Madame Lallouët nous cite cette phrase de Marguerite Duras : « Je ne sais pas ce que c'est qu'un livre, mais je sais quand il y en a un ».

ENTRE DEUX VAGUES

ENTRE DEUX VAGUES

Le surf rapide par la prise électrique

Une invention suisse, la prise électrique qui communique ! La solution d'Ascom permet aux internautes de surfer à haut débit sans câblage supplémentaire. Récit d'un succès sur Largeur.com :

<http://www.largeur.com/expArt.asp?artID=868>

BBF électronique

Le Bulletin des bibliothèques de France a le plaisir de vous apprendre la mise en ligne de la revue papier depuis 1995.

Le BBF électronique offre aussi une sélection analytique de sites en relation avec le thème du dossier de chaque numéro, l'actualité des textes officiels français et les principales discussions en cours dans des listes de diffusion.

<http://bbf.enssib.fr>

@ your library™, The Campaign for America's Libraries

Promue par l' American Library Association, la Campaign for America's Libraries veut éduquer les utilisateurs et leur rappeler que les bibliothèques sont des lieux d'apprentissage, d'information et de distraction. Cette campagne a le soutien de la First Lady et bibliothécaire, Madame Laura Bush.

<http://atyourlibrary.org/>

La bibliothèque infinie

Dans son édition du samedi dimanche 20/21 octobre 2001, Libération a publié un article de 4 pages sur l'évolution des bibliothèques au XXIe siècle, complété d'un interview d'Alberto Manguel pour qui l'électronique n'est qu'un complément du livre papier, car dit-il "la lecture, c'est d'abord la lenteur et la profondeur".

Cet article est consultable sur le site payant des archives du journal

<http://www.liberation.fr/archives/>

Une initiative intéressante

L'Initiative de Budapest pour l'accès ouvert a pris forme durant une rencontre, parrainée par l'Institut pour la Société Ouverte (OSI - Open Society Institute) tenue les 1er et 2 décembre 2001 à Budapest.

Les participants ont recherché les stratégies les plus efficaces et les plus accessibles pour servir les intérêts de la recherche, des chercheurs et des institutions et sociétés qui soutiennent la recherche. De plus, ils ont recherché comment l'OSI et d'autres fondations pourraient utiliser plus efficacement leurs ressources pour favoriser la transition vers le libre accès et pour assurer une viabilité économique autonome à la publication en libre accès.

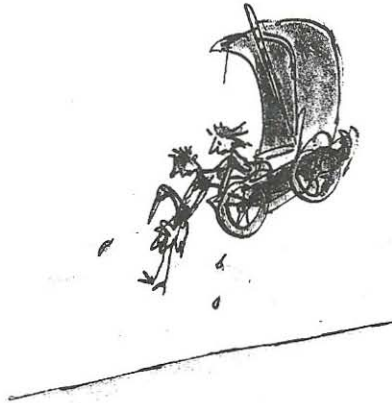
Plus de 1500 signatures ont été ajoutées à l'initiative pour le libre accès aux publications scientifiques.

<http://www.soros.org/openaccess/fr/index.shtml>

Pour soigner notre égo

Une certaine vision du métier sur ce site américain ludique au nom vengeur !

<http://www.librarianavengers.com/library.html>



Allô biblio échos

Nomination à la BPT

C'est avec plaisir que nous signalons la reprise par M. Laurent Voisard de la direction du Bibliocentre de la Suisse romande, à Lausanne. Il succède à Mme Marie-Françoise Piot.

Consortium des bibliothèques CH

Les bibliothèques des HES du pays participent désormais au Consortium des bibliothèques universitaires suisses.

Anney : lecture électronique à la bibliothèque

Dès le 15 janvier 2002, la Bibliothèque municipale d'Anney se livre à une expérience pilote de prêt de livres électroniques. Les lecteurs emprunteront pendant deux semaines ce livre sur lequel 10 à 50 œuvres peuvent être téléchargées. Ce projet se déroule au premier semestre 2002 dans 5 bibliothèques municipales de la région Rhône-Alpes.

Sympathie

Parmi les messages de condoléances reçus par l'American Library Association (ALA), après les événements du 11 septembre, et publiés par nos confrères du magazine American Libraries (October 2001), on trouve celui de notre collègue Madeleine Duparc. Belle reconnaissance de la part d'une des plus grandes revues de bibliothéconomie au monde.

Le livre juif à Genève, Bibliothèque Gérard Nordmann

Le temps d'une exposition, la Bibliothèque publique et universitaire ouvre les vitrines de l'Espace Ami Lullin au patrimoine de la Bibliothèque Gérard Nordmann (Communauté Israélite de Genève), actuellement l'unique bibliothèque juive francophone de Suisse. La Revue juive, bulletin d'informations de la Communauté israélite de Genève, dans un éditorial signé Daniel Fradkoff, exprime sa reconnaissance à l'AGBD, et en particulier à Mme Sylvia Wirth, pour avoir été à l'origine de l'exposition.

Espace Ami Lullin

5 février 2002- 18 mai 2002

Après une page de publicité

Selon Le Monde, la romancière britannique Fay Weldon s'est engagée, contre rétribution, à citer le nom d'un grand joaillier une douzaine de fois dans son dernier ouvrage.

En Italie, Luigi Malerba a carrément inséré au milieu d'un recueil de récits de voyages douze pages de pub pour un opérateur de téléphone... Financièrement parlant, l'effet de ces publicités risque d'être limité. Les livres n'ayant pas une "audience gigantesque" ! *Fémina*, no 44 (4 nov. 2001)

Saint-Gall - Zurich, match historique

En 1712 les passions religieuses amènent des soldats bernois et zurichoïses à prêter main forte aux Réformés saint-gallois et l'abbaye bénédictine de Saint-Gall est prise et pillée. La paix revenue, Berne rétrocède les documents en 1718 mais Zurich rechigne à rendre son butin de guerre. Finalement en 1724, elle en restitue une partie mais garde jalousement une centaine de manuscrits du Moyen-Age.

Il faudra attendre les années 1950 pour que Zurich promette enfin de rendre à César (ou à ses héritiers) ce qui lui revient. Aujourd'hui, les Saint-Gallois perdent patience et menacent de saisir le Tribunal fédéral pour récupérer leur bien. Confiants, ils envisagent sereinement d'organiser une exposition des manuscrits retrouvés en automne 2003. *Le Courrier - La Liberté* 8 juin 2001

7 jours sur 7

M. Alain Vaissade a certainement lu avec plaisir le communiqué de presse de l'Université de Genève annonçant l'ouverture dominicale de la bibliothèque d'Uni-Mail de 14 h à 18 h.

Cette ouverture s'inscrit dans la logique actuelle "d'accroissement de l'accès au savoir". Elle se situe dans le prolongement de l'initiative d'ouverture dominicale de la bibliothèque de la Faculté de médecine. Cette tendance pourrait, à terme, se propager à d'autres institutions du même type.

<http://www.unige.ch/presse/communique/01-02/biblio.html>



Hors-Texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 20.- l'an (ccp 12-2045-7-3)

Adresse du site AGBD sur le WEB : <http://www.bbs.ch/AGBD/>

Le comité de rédaction est composé de : Elisabeth Bernardi, Marie-Pierre Flotron, Eric Monnier, Malou Noetzlin, Danièle Tosi

Adresse :

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.
Case postale 3494
CH - 1211 **Genève 3**



ATTENTION : délai de remise pour le prochain numéro

7 juin 2002

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai. Merci d'avance!

SOMMAIRE



<i>Ce qu'ils ont dit</i>	2
<i>Rapport d'activités 2001</i>	3
<i>Lettre de M. A. Vaissade</i>	8
<i>Echos du GREF</i>	9
<i>Travaux de diplôme soutenus les 8, 9 et 15 octobre 2001</i>	10
<i>Les publics adolescents en bibliothèque : stage de formation</i>	11
<i>Le projet Espace Ressources et Conseils pour les BM de Genève</i>	17
<i>Quentin Blake l'enchanteur</i>	19
<i>Livres de passage</i>	20
<i>Virtual Collection Development</i>	21
<i>Mise en valeur des références bibliographiques électroniques</i>	26
<i>Le héros et son roman : 12èmes Journées d'Arole</i>	28
<i>Entre deux vagues</i>	35
<i>Allô Biblio Echos</i>	37

Impression : Association TRAJETS, Genève

Les illustrations de ce numéro sont tirées de l'œuvre de Monsieur Quentin Blake